INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

➔ LE TRANSPORT AÉRIEN, FLUVIAL ET ROUTIER

En 2018, les infrastructures de transport aérien de l'Oise ont permis de faire voyager près de 3,8 millions de passagers. Les voies navigables de l'ex-région Picardie ont permis d'acheminer ou de faire transiter, en 2015, 1,9 millions de tonnes de marchandises et 103 millions de tonnes l'ont été par la route.

Le département de l'Oise s'est doté avec l'aéroport international de Paris-Beauvais d'une structure aéroportuaire de grande qualité. Des investissements importants, l'implantation de 7 compagnies low-costs pour 60 destinations proposées ont permis à Paris-Beauvais de connaître un essor peu comparable en France : 10 fois plus de passagers qu'en 2000.
Atout majeur de l'économie départementale, 920 agents y sont employés et les retombées économiques de l'activité aéroportuaire s'élèvent globalement à 267 M€ de valeur ajoutée, dont 104 M€ pour le territoire régional (source SMABT).

Les rivières Oise et Aisne, le canal latéral à l'Oise et le canal du Nord constituent un réseau navigable dans le département de près de 200 kilomètres. La croissance économique est aussi liée à ce type d'infrastructures de transport et à l'implantation de nouvelles plate-formes d'activités.
D'une portée territoriale, tant au niveau local que régional et supra-régional, le canal Seine-Nord-Europe et la Mise Au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO) entre Compiègne et Creil vont constituer un barreau fluvial permettant à des convois de forts tonnages de relier les ports du Havre, de Rouen et de Paris aux voies navigables de l'Europe du Nord. Les ports actuels, comme celui de Nogent-sur-Oise ou la plate-forme multimodale de Longueil-Ste-Marie avec ses terminaux de déchargement et de stockage, contribuent activement au développement économique du département.

Comme au niveau national, la route est de très loin le moyen de transport le plus utilisé pour desservir le territoire local, en s'appuyant sur un réseau routier isarien de qualité, et sur les régions voisines, principales zones d'échanges industriels et commerciaux.

Le trafic aérien en 2018

Aéroport de Paris-Beauvais

3 787 086 passagers
22 960 vols commerciaux
9 440 vols non commerciaux (*)

Aérodrome de Compiègne - Margny

21 676 vols non commerciaux (*)

(*) mouvements d'avions appartenant aux aéro-clubs, particuliers ou sociétés, non autorisés à effectuer du transport public

Source : Union des aéroports français

Le transport fluvial

En 2015, le flux de marchandises fluvial isarien représentait, avec 1,9 millions de tonnes, 2,1 % du flux total tous types de transport confondus.

Selon l'organisation administrative de Voies Navigables de France (VNF), les voies navigables du département de l'Oise font partie du bassin de la Seine qui enregistre en 2018 le plus volumineux trafic français avec 21,5 millions de tonnes. Ce tonnage manutentionné est en augmentation de 3,8 % entre 2017 et 2018.

Au niveau régional, les Hauts-de-France se placent, en 2018, en 3ème position des régions françaises avec 11,7 millions de tonnes, en hausse de 6,3 % entre 2017 et 2018, derrière le Grand Est, 17,0 millions de tonnes (-14,1%) et l'Île-de-France, 16,4 (+5,4%).

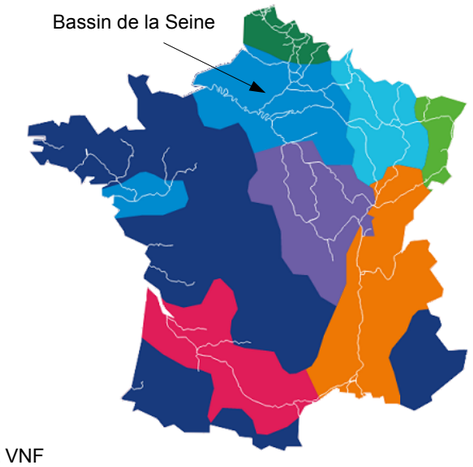

Sources et illustration : VNF

Les flux routiers de marchandises et les échanges interrégionaux avec l'ex-Picardie en 2018

	Tonnages ex-Picardie		Tonnages Hauts-de-France		Tonnages France	
Internes	48,0	46,7%	148,6	58,8%	1 367,6	63,4%
Entrants	24,6	24,0%	49,0	19,4%	395,4	18,3%
Sortants	30,1	29,3%	55,0	21,8%	395,4	18,3%
Total	102,7	100,0%	252,6	100,0%	2 158,4	100,0%

(en millions de tonnes)

Source : SDES, enquête TRM

Chargés en ex-Picardie

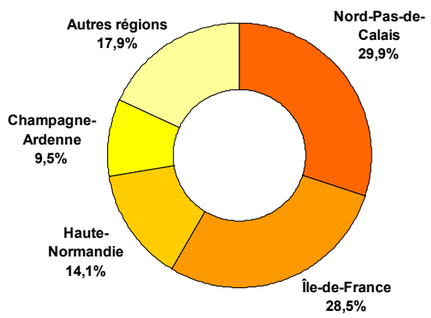

Déchargés en ex-Picardie

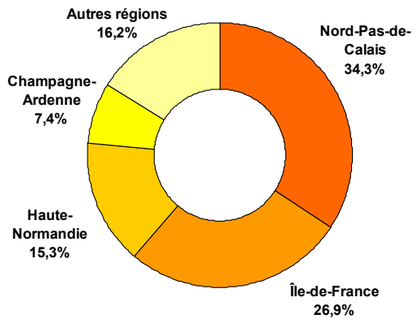

Source : SDES, enquête TRM

Le secteur du transport routier en 2015 - 2016

	Établissements	Salariés
Oise	550	4 500
Aisne	320	3 500
Somme	330	3 100
Ex-Picardie	1 200	11 100
Hauts-de-France	3 500	34 900

Source : CCI Hauts de France